

Assemblée générale mixte du 30 septembre 2019

Approbation de toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration

Paris le 1er octobre 2019 – L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Atari S.A. s'est réunie le 30 septembre 2019 sous la présidence de Frédéric Chesnais, Président Directeur Général et principal actionnaire d'Atari. Les actionnaires présents ou représentés qui totalisaient 25,07% du capital ayant droit de vote et 29,00% des droits de vote ont adopté toutes les résolutions agréées par le Conseil d'administration dont notamment :

- L'approbation des comptes de l'exercice 2018/2019, à plus de 99% des votes exprimés.
- Le renouvellement pour une période de trois ans du mandat d'administrateur de Messieurs Frédéric Chesnais et Erick Euvrard ainsi que du mandat de censeur de Monsieur Frank Dangeard pour une période de trois ans.
- L'approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au Président-directeur général au titre de l'exercice 2018/2019.
- L'approbation des principes et critères relatifs aux éléments de rémunération du Président-directeur général concernant l'exercice 2019/2020.
- Diverses délégations de compétences et autorisations financières consenties au Conseil d'administration.

L'Assemblée générale a été l'occasion pour Frédéric Chesnais, Président Directeur Général, et Philippe Mularski, Directeur financier, de commenter aux actionnaires présents les résultats du Groupe au cours de l'exercice et de rendre compte des importants travaux du Conseil d'administration. Frédéric Chesnais a souligné la qualité des résultats obtenus par le Groupe qui démontre la pertinence et la performance des choix stratégiques mis en œuvre depuis 2013. Il a également fait le point sur la mise en œuvre de la stratégie du Groupe et répondu aux questions posées par écrit et lors de l'Assemblée.

Frédéric Chesnais a conclu en remerciant les actionnaires présents pour leur fidélité et leur confiance et rappelé la volonté du Groupe de prolonger la dynamique de croissance engagée depuis son arrivée.

Les résultats complets des votes ainsi que la présentation effectuée aux actionnaires et les réponses aux questions écrites sont disponibles sur le site internet <u>www.atari-investisseurs.fr</u>

A propos d'Atari

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un Groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command® ou Pong®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur : www.atari.com et www.atari.nvestisseurs.fr. Les actions Atari sont cotées en France sur Euronext Paris (Compartiment C, Code ISIN FR0010478248, mnémo ATA), en Suède sur Nasdaq First North sous la forme de certificats de dépôt (Code ISIN SE0012481232, Ticker ATA SDB) et sont éligibles au programme Nasdaq International aux Etats-Unis (Compartiment OTC - Ticker PONGF).

Contacts

Atari - Philippe Mularski, Directeur financier Tel +33 1 83 64 61 57 - pm@atari-sa.com Calyptus - Marie Calleux
Tel + 33 1 53 65 68 68 - atari@calyptus.net